

Le plan messianique divin se poursuit

Prêché dimanche le 13 octobre 2019
À l'Église réformée baptiste de Nantes
<https://nantespourchrist.org/>
Par : Marcel Longchamps

Texte : Genèse 50 : 1-26

Proposition :

- 1) La mémoire de Jacob est honorée v. 1-14
- 2) Joseph pardonne les péchés de ses frères v. 15-21
- 3) Joseph meurt et maintient une vision prophétique et alliancielle v. 22-26

INTRODUCTION

Le livre de la Genèse est extrêmement riche ! Il est la fondation sur laquelle nous construisons notre foi.

Le livre nous apprend beaucoup sur les 4 événements exceptionnels de l'histoire primitive de l'homme : la création (chapitres 1 et 2), la chute (chapitre 3) et ses conséquences et la promesse d'envoi du Messie, le déluge (chapitre 6) et la confusion des langues à cause de la tour de Babel (chapitre 11).

Nous avons poursuivi avec l'étude de l'histoire des patriarches et de leur relation avec l'alliance et les promesses divines : Abraham (chapitres 12 à 20), Isaac (chapitres 21 à 26), Jacob (chapitres 27 à 36) et Joseph (chapitres 37 à 50).

Le dernier chapitre du livre de la Genèse a pour but de nous **montrer la continuité du plan de Dieu d'envoyer le Messie** pour régler le problème du péché et ses conséquences éternelles dans la vie des hommes.

I) LA MÉMOIRE DE JACOB EST HONORÉE V. 1-14

A) Par un deuil familial et national v. 1-6

Genèse 50 : 1-6 (Ostervald)

1 Alors Joseph se jeta sur le visage de son père, et pleura sur lui, et le baisa. 2 Et Joseph commanda à ses serviteurs, aux médecins, d'embaumer son père; et les médecins embaumèrent Israël. 3 Et quarante jours y furent employés; car c'est le nombre de jours qu'on met à embaumer. Et les Égyptiens le pleurèrent soixante et dix jours. 4 Quand les jours de son deuil furent passés, Joseph parla à ceux de la maison de Pharaon, en disant: Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, faites entendre, je vous prie, à Pharaon, ces paroles: 5 Mon père m'a fait jurer, en disant: Voici, je vais mourir; tu m'enseveliras dans mon tombeau que je me suis acquis au pays de Canaan. Maintenant donc, que j'y monte, je te prie, et que j'ensevelisse mon père; et je reviendrai. 6 Et Pharaon répondit: Monte, et ensevelis ton père, comme il te l'a fait jurer.

. Les pleurs et les baisers v. 1

« Ce n'est pas manquer de spiritualité ou montrer de la faiblesse que de se lamenter sur la disparition d'un bien-aimé. Le Seigneur Jésus lui-même pleura devant la tombe de Lazare. Les larmes sont une sorte de soupape de sécurité qui permet de gérer les crises émotionnelles de la vie » Philip Eveson, *La Genèse : le livre des origines*, Europresse, 2007, page 493.

. La solennité de l'embaumement v. 2-3

Joseph était le seul capable de réaliser les dernières volontés de son père Jacob. Conformément aux coutumes de l'Égypte, il fait embaumer le corps de son père. Ce processus de momification était long et coûteux. L'embaumement empêchait le corps de se décomposer pendant le temps nécessaire à l'organisation des funérailles et au transport jusqu'à l'ensevelissement en Canaan. Joseph ordonne aussi un deuil national.

. Le respect des règles protocolaires v. 4-6

Joseph respecte les règles de l'étiquette en demandant à Pharaon la permission de quitter le pays pour enterrer son père. Il tient aussi compte du décorum en ne se présentant lui-même directement devant Pharaon tout en étant dans le deuil. Il plaide son devoir de respecter les dernières volontés de Jacob, son père. Il rassure Pharaon qu'il reviendra en Égypte. Ce dernier lui accorde sa permission par respect pour Joseph qui a sauvé l'Égypte des ravages de la famine.

B) Par une expression publique et véhémement de leur attachement à Jacob v. 7-11

Genèse 50 : 7-11

7 Alors Joseph monta pour ensevelir son père; avec lui montèrent tous les serviteurs de Pharaon, anciens de sa maison, et tous les anciens du pays d'Égypte, 8 Et toute la maison de Joseph, ses frères, et la maison de son père; ils ne laissèrent dans le pays de Gossen que leurs petits enfants, leurs brebis et leurs bœufs, 9 Il monta aussi avec lui des chars et des cavaliers, et le camp fut très

considérable. *10* Ils vinrent jusqu'à l'aire d'Atad, qui est au delà du Jourdain, et ils y firent de très grandes et extraordinaires lamentations; et Joseph fit à son père un deuil de sept jours. *11* Et les Cananéens, habitants du pays, voyant ce deuil dans l'aire d'Atad, dirent: Voilà un grand deuil parmi les Égyptiens. C'est pourquoi on l'a nommée Abel-Mitsraïm (deuil des Égyptiens); elle est au delà du Jourdain.

. Une expression organisée et représentative v. 7-9

Parmi ceux qui « montèrent » pour enterrer le père de Joseph, il y avait les fonctionnaires royaux de Pharaon, les anciens du pays d'Égypte, la famille de Joseph, ses frères et d'autres membres de la famille de Jacob. Les chars et les cavaliers de Pharaon sont aussi du cortège. La cérémonie est considérable.

. Un grand deuil v. 10-11

À l'aire d'Atad (un endroit du territoire cananéen dans la région du Jourdain), Joseph ordonne un deuil supplémentaire de sept jours. L'expression de leur peine se fait de manière très exubérante et démonstrative (à tel point que les Cananéens en mesurèrent toute l'ampleur).

C) Par un respect des dernières volontés de Jacob v. 12-14

Genèse 50 : 12-14

12 Les fils de Jacob firent donc ainsi à son égard, comme il leur avait commandé. *13* Ils le transportèrent au pays de Canaan, et l'ensevelirent dans la caverne du champ de Macpéla, qu'Abraham avait acquise d'Éphron le Héthien, avec le champ, en propriété sépulcrale, en face de Mamré. *14* Et après que Joseph eut enseveli son père, il retourna en Égypte avec ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour ensevelir son père.

. Un respect à la lettre (tel que commandé) v. 12

. Un respect dans la continuité de l'alliance et de la prophétie v. 13

. Un respect de sa parole à Pharaon par Joseph v. 14

II) JOSEPH PARDONNE LES PÉCHÉS DE SES FRÈRES V. 15-21

A) Le besoin de pardon des frères de Joseph v.15

Genèse 50 : 15

15 Mais les frères de Joseph, voyant que leur père était mort, se dirent: Peut-être que Joseph nous prendra en aversion, et nous rendra tout le mal que nous lui avons fait.

Les frères de Joseph éprouvent de la crainte maintenant que Jacob leur père est mort. Ils ont peur que Joseph qui est maintenant très puissant en Égypte ne cherche à se venger des mauvais traitements qu'ils lui ont fait subir. Ils sont terrorisés et très mal à l'aise malgré que Joseph leur ait témoigné tant de bonté jusque là. Les accusations d'une conscience coupable continuent de les harceler.

B) La plaidoirie des frères de Joseph v. 16-18

Genèse 50 : 16-18

16 Alors ils envoyèrent dire à Joseph: Ton père a donné cet ordre avant de mourir: 17 Vous parlerez ainsi à Joseph: Oh! pardonne, je te prie, le crime de tes frères et leur péché; car ils t'ont fait du mal; mais maintenant, pardonne, je te prie, le crime des serviteurs du Dieu de ton père. Et Joseph pleura pendant qu'on lui parlait. 18 Et ses frères vinrent eux-mêmes, se jetèrent à ses pieds, et dirent: Voici, nous sommes tes serviteurs.

Les frères de Joseph inventent (?) une histoire selon laquelle, avant de mourir, leur père aurait laissé des instructions pour que Joseph pardonne leur crime. Ils implorent son pardon en mentionnant qu'ils sont les « serviteurs du Dieu » de Jacob. Ils sont habilement allusion à la volonté du père bien-aimé de Joseph connaissant l'affection de celui-ci pour son père. Ils s'humilient devant lui, se prosternent et se disent prêts à le servir comme esclaves.

C) La réponse de Joseph v. 19-21

Genèse 50 : 19-21

19 Et Joseph leur dit: Ne craignez point; car suis-je à la place de Dieu? 20 Vous aviez pensé à me faire du mal; mais Dieu l'a pensé en bien, pour faire ce qui arrive aujourd'hui, pour conserver la vie à un peuple nombreux. 21 Soyez donc sans crainte; je vous entretiendrai, vous et vos enfants. Et il les consola, et parla à leur cœur.

Joseph persévère dans sa magnanimité, sa miséricorde et sa bonté envers ses frères conformément à sa manière d'agir dans la crainte de Dieu et dans l'amour. Il rappelle à ses frères deux grandes vérités :

1) Que la vengeance appartient à Dieu exclusivement.

Romains 12 : 19-20

19 Ne vous vengez point vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez faire la colère divine; car il est écrit: A moi la vengeance; c'est moi qui rétribuerai, dit le Seigneur. 20 Si donc ton ennemi a faim, donne-lui à manger; s'il a soif, donne-lui à boire; car en faisant cela, tu lui amasseras des charbons de feu sur la tête.

2) Que le Seigneur exerce souverainement sa providence divine.

Il leur rappelle que Dieu est capable de changer le mal des hommes en bien pour son peuple. Joseph découvre à ses frères que la main invisible de Dieu est à l'œuvre dans le déroulement des événements. Les frères de Joseph et leurs familles, et beaucoup d'autres, doivent la vie à ce qui est arrivé à Joseph. Il leur promet de leur faire du bien.

Romains 12 : 17, 21

18 S'il se peut faire, et autant qu'il dépend de vous, ayez la paix avec tous les hommes.

21 Ne te laisse point surmonter par le mal; mais surmonte le mal par le bien.

Le réformateur Jean Calvin a écrit : « Tout le venin que Satan conçoit, Dieu le tempère pour en faire une médecine à ses élus ».

Les chrétiens doivent discerner la bonne main divine, non seulement dans les circonstances qui leur sont favorables, mais également dans les expériences difficiles et douloureuses.

III) JOSEPH MEURT ET MAINTIEN UNE VISION SPIRITUELLE V. 22-26

A) Une vision spirituelle comblée v. 22-23

Genèse 50 : 22-23

22 Joseph demeura donc en Égypte, lui et la maison de son père, et il vécut cent dix ans. 23 Et Joseph vit les enfants d'Éphraïm jusqu'à la troisième génération. Les enfants de Makir, fils de Manassé, naquirent aussi sur les genoux de Joseph.

. Une longue vie de 110 ans (même si elle fut moins longue que celles des autres patriarches Abraham (175 ans) , Isaac (180 ans) et Jacob (147 ans)).

. Une famille nombreuse que Joseph connut jusqu'à la troisième génération.

B) Une vision spirituelle prophétique v. 24

Genèse 50 : 24

24 Puis Joseph dit à ses frères: Je vais mourir; mais Dieu ne manquera pas de vous visiter, et il vous fera remonter de ce pays, au pays qu'il a promis par serment à Abraham, à Isaac et à Jacob.

Joseph a une prémonition de la part de Dieu : il sent son départ proche. De la même manière que Jacob a tenu à le rassurer avant sa mort, il tient lui aussi à rassurer ses frères que Dieu accomplira ses promesses :

Genèse 48 : 21 (Israël qui dit à Jacob)

21 Et Israël dit à Joseph: Voici, je vais mourir, mais Dieu sera avec vous, et vous fera retourner au pays de vos pères.

Joseph a une foi inébranlable aux promesses de Dieu. Il sait que le Seigneur fera sortir son peuple d'Égypte au moment prévu dans son plan divin.

C) Une vision spirituelle alliancielle v. 25-26

Genèse 50 : 25-26

25 Et Joseph fit jurer les enfants d'Israël, en disant: Certainement Dieu vous visitera; et vous transporterez mes os d'ici. 26 Puis Joseph mourut, âgé de cent dix ans; et on l'embauma, et on le mit dans un cercueil en Égypte.

Joseph croit en l'infailibilité et dans la continuité de l'accomplissement de l'alliance divine concernant la terre promise et il tient à faire transporter ses os dans la portion du champ qu'Abraham avait acheté dans la terre promise.

Rappelons cette promesse de Dieu :

Genèse 15 : 13-14

13 Et l'Éternel dit à Abram: Sache que ta postérité sera étrangère dans un pays qui ne lui appartiendra point, et qu'elle en servira les habitants, et qu'ils l'opprimeront pendant quatre cents ans. 14 Mais je jugerai aussi la nation à laquelle tes descendants seront asservis; et ensuite ils sortiront avec de grandes richesses.

Nous apprenons dans d'autres livres de l'Ancien Testament que la volonté de Joseph fut respectée concernant ses os :

Exode 13 : 19

19 Et Moïse prit avec lui les os de Joseph; car Joseph avait fait expressément jurer les enfants en disant: Dieu vous visitera certainement; et vous transporterez mes os d'ici avec vous.

Josué 24 : 32

32 On ensevelit aussi les os de Joseph, que les enfants d'Israël avaient apportés d'Égypte, à Sichem, dans la portion de champ que Jacob avait achetée pour cent pièces d'argent des enfants d'Hémor, père de Sichem; et les enfants de Joseph les eurent dans leur héritage.

Le Nouveau Testament nous confirme aussi le fait que les os de Joseph furent transportés hors d'Égypte :

Hébreux 11 : 22

22 Par la foi, Joseph, sur sa fin, rappela la sortie des enfants d'Israël, et donna des ordres touchant ses os.

APPLICATIONS

1) Tirons des leçons du deuil de Jacob :

Le deuil comme mode d'expression de notre attachement, de notre affection et de notre amour, est désirable et nécessaire.

L'étiquette a toujours sa place comme expression de respect.

L'expression des émotions n'est pas un signe de faiblesse mais des liens du coeur.

Le lien de la personne décédée avec le Seigneur est souhaitable.

2) Apprenons le pardon à la manière de Joseph :

Le pardon doit soulager ceux qui sont rongés par une conscience coupable. Nous devons respecter ceux qui demandent notre attention dans le but d'obtenir pardon. Et nous devons surtout nous rappeler que la vengeance appartient à Dieu seul et que nous nous devons de faire une confiance aveugle en la capacité du Seigneur de changer le mal qu'on a voulu nous faire en bien.

3) Méditons sur les bénédictions apportées par une vie de fidélité au Seigneur comme celle de Joseph :

- . souvent une longue vie.
- . le privilège de transmettre les valeurs chrétiennes à une ou à plusieurs autres générations.
- . un ensevelissement exprimant notre foi en la vie éternelle et la résurrection.

**QUE NOTRE GRAND ET SOUVERAIN SEIGNEUR SOIT BÉNI POUR SA
DIRECTION SAGE DE NOS VIES ET DES CIRCONSTANCES DE NOTRE
MORT !**

